



Jaulny

Quand l'effort paye

Inverser le processus de ruine qui menaçait l'un des derniers châteaux médiévaux de Lorraine, c'est le défi que relèvent Emmanuel Pénétrat et Aurore Thiébaud avec énergie, détermination et toute la passion qui les anime depuis l'acquisition du château de Jaulny en 2020. Population locale, élus et institutions ont répondu présents pour contribuer, chacun à son échelle, au succès de l'entreprise visant à réunir 2,2 millions d'euros pour la restauration du seul logis médiéval, dont les travaux devraient enfin commencer à l'automne 2024.



Par **Lydie Dhée**, chargée de mécénat à la Demeure Historique



◀ Vue aérienne du château.

© Studio Minh Son

▼ Zoom sur la toiture à croupes en tuiles plates du logis seigneurial (aile ouest), et endommagée lors des bombardements de la Première Guerre mondiale et dont la restauration débutera en septembre 2024.

© Clément Pénétrat



Le château de Jaulny (Meurthe-et-Moselle), situé en plein cœur du parc naturel régional de Lorraine où il domine la rivière le Rupt-du-Mad depuis près de mille ans, est déjà en vente depuis six ans lorsqu'Emmanuel Pénétrat s'en porte acquéreur, ou plutôt « veilleur », comme il aime à se qualifier.

Au secours de l'un des derniers châteaux médiévaux de Lorraine

Nombre de prétendants avant lui ont pourtant reculé devant l'ampleur des travaux à engager, mais ce passionné d'histoire médiévale est conquis. Malgré des remaniements successifs, l'ancien bastion a conservé la composition qu'il arborait déjà au XVI^e siècle : par la haute cour, via la tour du pont-levis à laquelle est adossé un bâtiment accueillant un four banal, se fait l'accès à la cour d'honneur, creusée dans le donjon seigneurial du XV^e siècle. Les écuries du XVIII^e siècle, accolées à la tour de la poterne, laquelle domine les remparts du château, le contemplant.

L'histoire de l'édifice est étroitement liée à deux familles dont les seigneurs ont curieusement cohabité pendant 150 ans : les Jaulny, lignée de chevaliers qui assuraient la

protection de la capitale du duché de Lorraine depuis le XI^e siècle, et les Armoises, présents jusqu'à la Révolution.

Vendu comme bien national, le château échappe miraculeusement à la destruction malgré son état de délabrement avancé. Comme à tant d'autres châteaux lorrains, la Première Guerre mondiale aurait pu être fatale si son statut d'hôpital militaire ne l'avait protégé.

Plusieurs décennies durant, le château reste entre des mains privées, qui l'entretiennent au mieux sans parvenir à restaurer la toiture gravement endommagée pendant la Grande Guerre.

Le logis seigneurial menacé

Le donjon est dans un état de délabrement avancé lorsqu'Emmanuel Pénétrat et sa compagne Aurore Thiébaud y posent leurs valises en novembre 2020 : la toiture comme la terrasse subissent des infiltrations qui traversent tous les étages et pénètrent jusqu'aux salles voûtées présentes sous le bâtiment, un réseau de caves à trois étages qui forment l'assise sur laquelle il repose.

Une enveloppe de 2,2 millions d'euros doit être trouvée rapidement pour engager les travaux de restauration nécessaires à la pérennité de l'édifice.

◀ Devant l'ancienne

tour du pont-levis, les propriétaires du château de Jaulny partagent avec enthousiasme leur passion pour le Moyen Âge avec leurs visiteurs. En 2024, ils innovent avec le projet des « châtelains troubadours », visite immersive en musique

© Emmanuel Pénétrat



▲ Deux jeunes volontaires remontant un bout du mur d'enceinte lors du chantier international 2022 porté par Études et Chantier à Nancy.
© Emmanuel Pénétrat

Animations au château :
▶ 16 mariages sont organisés chaque année.
© Emmanuel Pénétrat

▶ Immersion pédagogique et ludique dans le Moyen Âge par les propriétaires auprès des écoliers de la région.
© Laurent Larbi

▶ Après l'effort... Entre novembre et mars, les «chevaliers bricoleurs», amis du château, se réunissent pour prêter main-forte aux propriétaires pour les travaux d'entretien et d'aménagement du château.
© Emmanuel Pénétrat

▶ Chaque année en mai, la fête médiévale qui ouvre la saison bat son plein.
© Virginie Lagarmitte

▶ La salle des Portraits abrite les portraits de Robert et Jeanne des Armoises. La tradition voudrait que cette dernière ne soit autre que Jeanne d'Arc qui, échappée du bûcher, aurait fini ses jours à Jaulny.
© Studio Minh Son

Rassemblement des troupes et premières victoires

Durant cette première année, les repreneurs ne ménagent pas leurs efforts : des mesures de contrôle des voies d'eau sont prises, tandis que le parc est soigneusement nettoyé, taillé, dessouché pour redonner au château son « petit bijou de verdure ».

La réouverture des portes de cette demeure est la seconde tâche à laquelle Aurore Thiébaud, Emmanuel Pénétrat et son fils Clément s'attellent, sans tarder. Si, comme pour beaucoup d'autres monuments, l'organisation de mariages devient le moteur économique du site, une place significative est donnée au développement culturel et à l'accueil de visiteurs : dans le parc d'abord, puis dans les intérieurs du château, avec la création d'un circuit de visite guidée agrémenté d'un petit musée exposant des objets du château pour retracer son histoire¹, enfin suit la mise en place d'une programmation culturelle riche d'une cinquantaine d'événements par an (fêtes médiévales, concerts, conférences, balades botaniques...).

Les scolaires (1500 par an environ) font aussi leur retour grâce au programme pédagogique de l'ancienne propriétaire. L'énergie que déploient les propriétaires est fédératrice : moins d'un an après leur reprise, le monument

est désigné site en péril du département de la Meurthe-et-Moselle au loto du patrimoine de 2021. L'aide apportée (300 000 euros) est un véritable coup de projecteur : bientôt, une cinquantaine de nouveaux amis, armés de temps, de passion et d'expérience, accompagnent les propriétaires au quotidien pour divers chantiers d'aménagement et de restauration de parties non protégées.

Un « catalyseur de rencontres »... et de prix

Emmanuel Pénétrat souligne que, dès le début de l'aventure, le château est un formidable « catalyseur de rencontres ». Une importante communauté se forme, grâce à laquelle Jaulny emporte le prix du public de l'appel à projets lancé par la Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine en 2023 (cf. encadré ci-contre) : parmi une trentaine de candidatures, un jury a sélectionné six dossiers pour leur qualité, un septième étant désigné par le public appelé à voter en ligne. 1800 personnes ont formulé leur adhésion au projet et permis à Jaulny d'obtenir 10 000 euros de dotation (à affecter à la charpente) et la réalisation d'un film promotionnel. Pour les lauréats, ce dernier est « *presque plus précieux que la dotation elle-même, car il constitue un puissant outil de communication* ».

En parallèle, une collecte, qui a déjà permis de recueillir plus de 30 000 euros, est lancée via la Demeure Historique au cours de l'été 2023 : 20 000 € avec le concours de la Fondation Mémimée dans le cadre du Prix pour les monuments historiques vivants 2024 (destiné à soutenir l'engagement personnel de propriétaires pour assurer la valorisation et la pérennité de leur monument) et 10 000 € auprès de particuliers et d'entreprises locales.

Tous ces fonds sont dédiés à un programme de travaux en trois phases, établi pour endiguer les désordres dont souffre le donjon : priorité est accordée à l'aile ouest, la plus abîmée, dont la restauration durera au moins deux ans, avant de pouvoir s'atteler au corps central puis à l'aile est.

L'ultime bataille

À l'automne 2023 pourtant, les propriétaires font « *une découverte qui a failli les décourager* » quand, au détour d'une réunion à la direction régionale des Affaires culturelles

1. Il s'agit d'une exposition d'objets tirés des collections du château et permettant de retracer son histoire à travers les âges (il existe par exemple une reconstitution d'une scène représentant l'hôpital militaire qu'abritait le château pendant la Première Guerre mondiale).



La fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine

En réaction à l'émotion suscitée par l'incendie de Notre-Dame, la fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine a été créée, sous l'égide de la Fondation de France, en novembre 2019, pour soutenir des projets de « *restauration du patrimoine public bâti présentant un intérêt historique, artistique ou architectural, et [...] de monuments historiques privés accessibles et ouverts au public, mettant en valeur des matériaux en bois privilégiant l'utilisation de bois issus de forêts françaises certifiées Gestion durable* ».

La fondation lance chaque année un appel à projets et a déjà soutenu vingt-huit chantiers de restauration impliquant du bois, répartis sur l'ensemble du territoire national.

Les candidatures à la 5^e édition du concours peuvent être déposées jusqu'au 31 octobre 2024.

➤ www.franceboisforet.fr/fondation-france-bois-foret-pour-notre-patrimoine/





► Remise du label Village d'avenir par le sous-préfet Laurent Naves à Corinne Halteur, en présence d'Aurore Thiébaut et d'Emmanuel Pénétrat.
© Emmanuel Pénétrat

a précisément coïncidé avec l'arrivée de ces nouveaux occupants dont la préoccupation, redynamiser le château, rencontrait la mienne, redynamiser le village. Cela me semblait naturel de leur apporter mon soutien.

L.D. : Quelle place tient le château dans la vie de la commune ?

C.H. : Le château a d'abord une résonance sociale, avec des activités suffisamment diverses pour que chacun puisse s'y retrouver.

Dans une certaine mesure, son développement économique est important aussi, car il fait vivre un traiteur, crée des besoins en hébergement, accueille des marchés de producteurs locaux et fait même appel à un brasseur local pour la taverne.

Les propriétaires portent des projets à la fois simples et ambitieux, qui font écho à ceux développés à l'échelle du village, avec la réhabilitation de la place et du lavoir qu'il est envisagé de transformer en lieu d'exposition qui répondrait à celui du château.

Jaulny a tout récemment été labellisé Village d'avenir grâce à ces nombreux projets qui s'appuient en partie sur la dynamique lancée par le monument.

PAROLES D'ÉLUS

Corinne Halteur,

Maire de Jaulny

Lydie Dhée : Vous êtes la toute première mécène de la collecte lancée pour le château de Jaulny. Pourquoi était-ce important de soutenir ce chantier ?

Corinne Halteur : Cette reprise a été accueillie comme une résurrection pour la commune, et comme un soulagement à l'idée que le château, longtemps fermé au public, restait dans les mains de gens du coin passionnés par le Moyen Âge. Le début de mon mandat

Ressources

« Le mécénat affecté, un instrument efficace au service du patrimoine », *Demeure Historique* N°212, p.34.

1^{er} Octobre 2024

Formation Mécénat affecté aux travaux sur monuments historiques privés

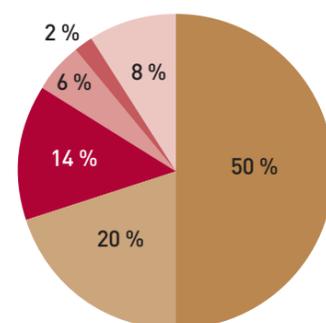
↳ www.demeure-historique.org

(DRAC), ils comprennent être exclus de la liste des projets prioritaires soutenus financièrement par la DRAC. Craignant que le début des travaux ne soit à nouveau reporté en l'absence de fonds publics, ils sollicitent « tous les échelons de la collectivité, de la mairie jusqu'au député et au sénateur de la circonscription, en passant par la communauté de communes ».

Chacun adresse un courrier de soutien pour parler du projet et de ses retombées vertueuses pour le territoire. Au printemps suivant sonne la victoire, lorsque la DRAC confirme que la première tranche de travaux, qui devrait débuter en septembre 2024, sera bien soutenue à hauteur de 50 %. De cette déconvenue est née une certitude inestimable : « Les politiques ont compris la portée de notre projet. » ■

Financement 1^{ère} tranche de travaux

- DRAC
- Région
- Loto du patrimoine
- Mécénat
- Prix de la Fondation France Bois Forêt
- Autofinancement



Créée à l'initiative de la Demeure Historique, la Fondation Mérimée est une fondation reconnue d'utilité publique et abritante par le Conseil d'État en 2018.

Grâce à ses donateurs, elle attribue chaque année plus de 500 000 euros à des travaux de restauration et d'accessibilité au sein de monuments et jardins historiques. Elle accorde également des bourses d'études dans le domaine des métiers d'art et de la recherche.

LA FONDATION VOUS SOUTIENT,

soutenez la fondation

Les dons à la Fondation Mérimée ouvrent droit à toutes les réductions d'impôt :

- ◆ 75 % pour l'impôt sur la fortune immobilière (IFI)
- ◆ 66 % pour l'impôt sur le revenu (IR)
- ◆ 60 % pour l'impôt sur les sociétés (IS)

www.fondationmh.fr